

DESTINATAIRE: Hôteliers

EXPÉDITEUR: La direction des acquisitions de biens administratifs et alimentaires

DATE: Le 2 février 2021

OBJET: **Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers pour les années civiles 2021 et 2022 | Mise en ligne temporairement retardée**

Le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) désire vous informer qu'il doit reporter temporairement la mise en ligne de son « Répertoire des tarifs préférentiels hôteliers » pour les années 2021 et 2022. Il vous avisera dès que ce document sera à nouveau accessible sur le Portail d'approvisionnement.

Information relative au paiement que vous avez effectué

En cette circonstance, aucuns frais ne seront payables pour l'inscription au répertoire pour les années civiles 2021 et 2022. Le CAG rembourse les paiements effectués de la façon suivante : les chèques non encaissés seront détruits; pour les chèques déjà encaissés, un remboursement sera émis à l'émetteur. Les mandats-postes seront retournés par courrier.

Veillez noter que, d'ici à la mise en ligne du répertoire, nous avons invité notre clientèle à vous faire la demande d'appliquer le tarif gouvernemental lors de la réservation. Nous apprécierions votre collaboration à cet effet, si cela vous agrée.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle du CAG sans frais, au 1 866 476-4224, ou encore par courriel à servicealaclientele@cag.gouv.qc.ca